



**ASSOCIATION
DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX
DES COMMUNAUTÉS
DE FRANCE**

ASSOCIATION DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES COMMUNAUTÉS DE FRANCE

ANALYSE DU RESULTAT 01/09/2018 AU 31/08/2019

Charges		Produits		Résultat par action	Résultat par action
					au 31/08/2018
Frais déplacement et colloques	82 679	Contributions Partenaires 2019	388 833	306 154	336 485
		Partenariat antérieur	-10 500	-10 500	-50 333
				0	
sous-total	82 679		378 333	295 654	286 152
		Cotisations Adhérents	56 005	56 005	35 235
Assurance SMACL	56 623	Assurances Adhérents	35 415	-21 208	-22 421
sous-total	56 623		91 420	34 797	12 814
				0	
Honoraires participation universités d'été	112 627	Participations frais université	42 775	-69 852	-73 668
		Participations AGO	3 908	3 908	
sous-total	112 627		42 775	-65 944	-73 668
		Subventions	30 000	30 000	30 000
Autres frais de fonctionnements	2 689	Produits financiers	711	711	1 031
Assurances	396			-2 689	-1 337
Frais secrétariat	27 099			-396	-288
Honoraires administratifs	5 910			-27 099	-34 909
Site internet	0			-5 910	-6 185
sous-total	36 094		30 711	-5 383	-11 688
		Participaton frais fonct.ADCF	20 000	20 000	20 000
Salaires	167 430			-167 430	-153 500
Charges sur salaires	72 992			-72 992	-68 104
Charges sur salaires antérieur	-354			354	
Frais déplacement	10 907			-10 907	-12 515
total frais personnel	250 975		20 000	-230 975	-214 119
Honoraires Revues	0	Revue de Presse	0	0	0
Honoraires Techniques	67 044			-67 044	-29 172
sous-total	67 044		0	-67 044	-29 172
Total Charges	606 042	Total Produits	563 239	-38 895	-29 681
Impôts sur les bénéfices				0	
CFE				-403	-675
		RESULTAT NET APRES IMPÔT		-39 298	-30 356

COMPTES ANNUELS AU 31 AOUT 2019

	Pages
- <i>Attestation des comptes</i>	2
 COMPTES ANNUELS	
- <i>Bilan actif-passif</i>	3 et 4
- <i>Compte de résultat</i>	5 et 6
- <i>Annexe</i>	7 et 8
- <i>Détail bilan</i>	9 et 10
- <i>Détail Compte de résultat</i>	11 et 12
 DOSSIER FISCAL	
- <i>Liasse 2065</i>	13 et 14
- <i>Liasse 2067</i>	15
- <i>Liasses 2033-A à 2033-E</i>	16 à 21
- <i>Annexe à la liasse fiscale</i>	22 et 23
- <i>Annexes fiscales</i>	24 à 27

SODAC

69 Impasse de la Pépinière

69240 THIZY LES BOURGS

04 74 64 05 70

Association ADGCF

22 Rue Joubert

75009 PARIS

Dossier financier de l'exercice en Euros

Période du 01/09/2018 au 31/08/2019

Activité principale de l'entreprise :

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels
- Le dossier fiscal

Fait à THIZY LES BOURGS

Le 19/09/2019

Olivier MORIN

Expert-comptable

SODAC

69 Impasse de la Pépinière

69240 THIZY LES BOURGS

04 74 64 05 70

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

Association ADGCF
22 Rue Joubert
75009 PARIS

relatifs à l'exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	689 504.55 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	378 333.32 Euros
- Résultat net comptable,	(39 296.74)Euros

Fait à THIZY LES BOURGS
Le 19/09/2019

Olivier MORIN
Expert-comptable

Association ADGCF

22 Rue Joubert

75009 PARIS

COMPTES ANNUELS

SODAC

69 Impasse de la Pépinière

69240 THIZY LES BOURGS

04 74 64 05 70

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/08/2019 12			Exercice N-1 31/08/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Total I							
Comptes de liaison							
Total II							
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	252 050		252 050	288 830	-36 780	-12.73
	Autres créances	43 794		43 794	11 323	32 471	286.78
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	393 660		393 660	381 953	11 708	3.07	
Charges constatées d'avance (3)							
Total III	689 505		689 505	682 105	7 399	1.08	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	689 505		689 505	682 105	7 399	1.08	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/08/2019	31/08/2018	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	545 492	575 848	-30 356	-5.27
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	-39 297	-30 356	-8 941	-29.45
	Autres fonds associatifs				
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Apports					
Legs et donations					
Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
Total I	506 195	545 492	-39 297	-7.20	
	Total II				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Comptes de liaison				
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
Fonds dédiés sur autres ressources					
Total III					
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	85 451	53 961	31 491	58.36
	Dettes fiscales et sociales	77 858	82 653	-4 794	-5.80
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Instruments de trésorerie					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	20 000		20 000	
	Total IV	183 310	136 614	46 696	34.18
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		689 505	682 105	7 399	1.08

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

163 310 136 614

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/08/2019	12	31/08/2018	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services	378 333		412 500		-34 167	-8.28
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	30 000		30 000			
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	66 683		28 500		38 183	133.98
Collectes						
Cotisations	91 420		64 205		27 215	42.39
Autres produits						
Total I	566 437		535 205		31 232	5.84
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	365 898		293 974		71 924	24.47
Impôts, taxes et versements assimilés	1 450		1 502		-53	-3.51
Salaires et traitements	167 430		153 500		13 930	9.07
Charges sociales	71 945		67 277		4 668	6.94
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)						
Total II	606 723		516 253		90 469	17.52
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	-40 286		18 952		-59 238	-312.57
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/08/2019	12	31/08/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations	707		1 012		-304	-30.09
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	4		20		-16	-81.35
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	711		1 031		-320	-31.06
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilés	11		6		5	78.96
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	11		6		5	78.96
2. Résultat financier (V-VI)	700		1 025		-325	-31.70
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-39 586		19 977		-59 563	-298.16
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	354				354	
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total VII	354				354	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	65		50 333		-50 268	-99.87
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
Total VIII	65		50 333		-50 268	-99.87
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	289		-50 333		50 622	100.57
Impôts sur les bénéfices (IX)						
Total des produits (I+III+V+VII)	567 502		536 236		31 265	5.83
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	606 798		566 593		40 206	7.10
Solde intermédiaire	-39 297		-30 356		-8 941	-29.45
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	-39 297		-30 356		-8 941	-29.45

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le déficit de l'exercice s'explique par l'augmentation des frais liés aux manifestations. L'association a en effet organisé ses deux rencontres principales : Université d'Été et Assemblée Générale à Deauville. Les coûts de la manifestation d'organisation, d'hébergement y restent plus élevés malgré une participation de la collectivité accueillante.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La mise à disposition de locaux au personnel par d'autres associations ou par des collectivités n'a pas été valorisée dans la présentation des comptes annuels par conséquent l'évaluation des contributions volontaires n'a pas été faite.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 1 009€ Ce produit déterminé par année civile étant imputable sur l'impôt sur les sociétés et l'excédent remboursable, il est compris dans les créances fiscales de ce bilan (acquis pour la dernière année civile et provisionné pour l'année civile en cours). Aucun

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

préfinancement n'a été demandé au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 1 009 € que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- prospection de nouveaux marchés :	1 009
Total	1 009

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	50 250
Autres créances	30 000
Total	80 250

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 514
Dettes fiscales et sociales	20 198
Total	51 712

Charges et produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	20 000
Total	20 000

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/08/2019 12	Exercice N-1 31/08/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
TOTAL ACTIF IMMOBILISE				
CREANCES USAGERS ET COMPTES RATTACHES	252 050	288 830	-36 780	-12.73
41100000 CLIENTS	201 800	198 200	3 600	1.82
41810000 CLIENTS FACTURES A ETABLIR	50 250	90 630	-40 380	-44.55
AUTRES CREANCES	43 794	11 323	32 471	286.78
43740000 MUTUELLE ISTYA COLLECTIVIES		47	-47	NS
43870000 PRODUITS A RECEVOIR		5 054	-5 054	NS
44400000 ETAT IMPOTS SOCIETES	1 114	5 363	-4 249	-79.23
44583000 TVA COLLECTEE A REGULARISER	1 667		1 667	
44584000 TVA DEDUCTIBLE A REGULARISER	8 769		8 769	
44586000 TVA FACTURES NON PARVENUE	2 244	753	1 491	197.92
44870000 ETAT PRODUIT A RECEVOIR	30 000	105	29 895	NS
DISPONIBILITES	393 660	381 953	11 708	3.07
51210000 CREDIT AGRICOLE COMPTE COURANT	21 776	12 786	8 990	70.31
51210200 CREDIT AGRICOLE LIVRET	76 978	76 500	478	0.62
51210300 CREDIT AGRICOLE CPTE DEPOT	139 359	137 349	2 011	1.46
51210400 CREDIT AGRICOLE CSL ASSOCIATIO	155 547	155 318	229	0.15
TOTAL ACTIF CIRCULANT	689 505	682 105	7 399	1.08
TOTAL GENERAL	689 505	682 105	7 399	1.08

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/08/2019 12	Exercice N-1 31/08/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE	545 492	575 848	-30 356	-5.27
10120000 FONDS DE L'ASSOCIATION	538 277	568 633	-30 356	-5.34
10240000 APPORTS SANS DROIT DE REPRISE	7 215	7 215		
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENTS OU DEFICITS)	-39 297	-30 356	-8 941	-29.45
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	506 195	545 492	-39 297	-7.20
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	85 451	53 961	31 491	58.36
40100000 FOURNISSEURS	53 937		53 937	
40810000 FOURN FACT NON PARVENUES	31 514	53 961	-22 446	-41.60
DETTES FISCALES ET SOCIALES	77 858	82 653	-4 794	-5.80
42820000 CONGES PAYES	13 876	11 754	2 123	18.06
43100000 URSSAF/ASEDIC	6 086	4 391	1 696	38.63
43730000 CAISSE RETRAITE	104	2 882	-2 777	-96.38
43740000 MUTUELLE ISTYA COLLECTIVIES	697		697	
43860000 ORGANISMES SOCIAUX A PAYER	6 046	5 234	811	15.50
44210000 ETAT - IMPOTS ET TAXES RECOUVR	1 858		1 858	
44551000 TVA A DECAISSER	6 906	9 979	-3 073	-30.79
44571000 TVA COLLECTEE	33 633	33 033	600	1.82
44587000 TVA S/FACTURES A ETABLIR	8 375	15 105	-6 730	-44.55
44860000 ETATS - CHARGES A PAYER	276	275	1	0.36
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	20 000		20 000	
48700000 PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE	20 000		20 000	
TOTAL DETTES	183 310	136 614	46 696	34.18
TOTAL GENERAL	689 505	682 105	7 399	1.08

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2019 12	Exercice N-1 31/08/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE BIENS ET SERVICES	378 333	412 500	-34 167	-8.28
70416000 PARTENARIAT 2018	-10 500	399 000	-409 500	NS
70422200 PARTENARIAT 2018 CEE		13 500	-13 500	NS
70422300 PARTENARIATS 2019	375 333		375 333	
70422400 PARTENARIATS 2019 CEE	13 500		13 500	
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	30 000	30 000		
74000000 SUBVENTIONS	30 000	30 000		
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES	66 683	28 500	38 183	133.98
79100000 TRANSF.CHARGES D'EXPLOIT.	3 908	8 500	-4 592	-54.02
79110000 PARTICIPATION ADCF	20 000	20 000		
79112000 PARTICIPATION UNIVERSITE D'ETE	32 775		32 775	
79113000 PARTICIPATION COTE FLEURIE	10 000		10 000	
COTISATIONS	91 420	64 205	27 215	42.39
75600000 COT. ADHERENTS ADHESION	56 005	35 235	20 770	58.95
75610000 COT. ADHERENTS ASSURANCE	35 415	28 970	6 445	22.25
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	566 437	535 205	31 232	5.84
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	365 898	293 974	71 924	24.47
60410000 FRAIS FORMATION COLLOQUES	82 679	82 167	512	0.62
60420000 HONORAIRES PARTENARIAT	112 627	76 015	36 612	48.16
60422000 HONORAIRES TECHNIQUES	67 044	29 172	37 871	129.82
60640000 FRAIS DE SECRETARIAT	27 099	34 909	-7 810	-22.37
61350000 LOCATION MOBILIERE	600	262	338	128.93
61623300 ASSURANCES SMACL	57 019	51 679	5 340	10.33
62260000 HONORAIRES	5 910	6 185	-275	-4.45
62380000 FRAIS DIVERS	1 000	158	842	533.63
62510000 FRAIS DE DEPLACEMENT		552	-552	NS
62511000 FRAIS DE DEPLACEMENT MR LEBRAS	10 907	11 805	-898	-7.61
62750000 SERVICES BANCAIRES	1 013	1 069	-56	-5.25
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 450	1 502	-53	-3.51
63330000 FORMATION CONTINUE	1 047	827	219	26.51
63511000 CFE	403	675	-272	-40.30
SALAIRES ET TRAITEMENTS	167 430	153 500	13 930	9.07
64110000 SALAIRES APPOINTEMENTS	165 308	150 432	14 876	9.89
64120000 CONGES PAYES	2 123	3 069	-946	-30.83
CHARGES SOCIALES	71 945	67 277	4 668	6.94
64510000 CHARGES SUR SALAIRES	68 919	62 933	5 985	9.51
64550000 CHARGES SUR CONGES PAYES	811	1 556	-744	-47.84
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	198	254	-56	-22.05
64800000 TICKETS RESTAURANTS	3 026	2 639	387	14.66
64900000 PRODUIT D'IMPOT CICE	-1 009	-105	-904	NS
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	606 723	516 253	90 469	17.52
RESULTAT D'EXPLOITATION	-40 286	18 952	-59 238	-312.57

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/08/2019	12	31/08/2018	12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS	707		1 012		-304	-30.09
76100000 INTERETS COMPTE DEPOT	707		1 012		-304	-30.09
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	4		20		-16	-81.35
76800000 AUTRES PROD.FINANCIERS	4		20		-16	-81.35
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	711		1 031		-320	-31.06
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	11		6		5	78.96
66800000 AUTRES CHARGES FINANCIERES	11		6		5	78.96
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	11		6		5	78.96
RESULTAT FINANCIER	700		1 025		-325	-31.70
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-39 586		19 977		-59 563	-298.16
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	354				354	
77180000 PDT EXCEPTIONNEL S/ OP GESTION	354				354	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	354				354	
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	65		50 333		-50 268	-99.87
67100000 CHARGES EXCEPTIONNELLES	65		50 333		-50 268	-99.87
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	65		50 333		-50 268	-99.87
RESULTAT EXCEPTIONNEL	289		-50 333		50 622	100.57
TOTAL PRODUITS	567 502		536 236		31 265	5.83
TOTAL DES CHARGES	606 798		566 593		40 206	7.10
SOLDE INTERMEDIAIRE	-39 297		-30 356		-8 941	-29.45
EXCEDENTS OU DEFICITS	-39 297		-30 356		-8 941	-29.45

Association ADGCF

22 Rue Joubert

75009 PARIS

DOSSIER FISCAL

SODAC

69 Impasse de la Pépinière

69240 THIZY LES BOURGS

04 74 64 05 70



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01092018	et clos le	31082019	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
Association ADGCF			22 Rue Joubert		
SIRET	5	0	9	3	9
	9	9	7	8	8
	0	0	0	0	2
	5				
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		
ASS DES DIRECTEURS GENERAUX DE 22 rue Joubert 75009 PARIS					

REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:					
SIRET					

B ACTIVITE	
Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit		40 241
	Bénéfice imposable à 15%				

2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%			
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)		

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies <input type="checkbox"/>			
Entreprises nouvelles, art 44 septies <input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>			
Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>			
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="text"/>	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 % <input type="text"/>			

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :					
	dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>				dans le secteur du logement social, art. 244 quater X <input type="checkbox"/>

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%					

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée				Nom	
				NIF	
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe				Nom	
				NIF	

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI	<input checked="" type="checkbox"/>	NON	
				Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
SODAC 69 Impasse de la Pépinière 69240 THIZY LES BOURGS Tél: 04 74 64 05 70					
OGA/OMGA	<input checked="" type="checkbox"/> Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date:	19/09/2019	Lieu: PARIS
			Qualité et nom du signataire:		
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Signature		

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2019 ou exercice

Désignation de l'entreprise Association ADGCF

du 01/09/2018

Adresse 22 Rue Joubert 75009 PARIS

au 31/08/2019

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLETE
1	LEBRAS David DELEGUE	18 rue Lakanal 38000 GRENOBLE
2	PAULIN Katia DGA, dvpt, éditions et com ADG	42 Rue des martyrs 75009 PARIS
3	DUMONTET Josiane Secrétaire administrative	74 Rue Victor Clément THIZY 69240 THIZY LES BOURGS
4	RANAIVOARIMANANA Njaka Chargé de mission	78 Avenue Pierre Brossolette 94170 LE PERREUX SUR MARNE
5	CADET Valérie Assistante communication	43 Rue de Boissy Saint Leger Porte 204 91480 QUINCY SOUS SENART
6		
7		
8		
9		
10		

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	83 210			83 210	10 907			94 117
2	62 398			62 398				62 398
3	4 682			4 682				4 682
4	9 532			9 532				9 532
5	5 486			5 486				5 486
6								
7								
8								
9								
10								
**	165 308			165 308	10 907			176 215

**** TOTAUX**

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ① :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice 2019 (total col.9 + total col.10) ⑩	176 215	- de l'exercice 2019 ⑩	(40 241)
- de l'exercice précédent ⑩	162 237	- de l'exercice précédent ⑩	(30 461)

Nom et qualité du signataire A PARIS le 19/09/2019
Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise		Association ADGCF			Néant <input type="checkbox"/> *	
Adresse de l'entreprise		22 Rue Joubert			75009 PARIS	
Numéro SIRET *		5 0 9 3 9 9 7 8 8 0 0 0 2 5				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le
				3 1 0 8 2 0 1 9		3 1 0 8 2 0 1 8
ACTIF		Brut		Amortissements - Provisions		Net
		1		2		3
						Net
						4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010		012		
	Fonds commercial *					
		014		016		
	Autres *					
	Immobilisations corporelles *	028		030		
Immobilisations financières * (1)	040		042			
Total I (5)		044		048		
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
	Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
ACTIF CIRULANT	Créances (2)	068	252 050	070	252 050	288 830
	Clients et comptes rattachés*					
	Autres * (3)	072	43 794	074	43 794	11 323
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	393 660	086	393 660	381 953
	Charges constatées d'avance *	092		094		
Total II		096	689 505	098	689 505	682 105
Total général (I+II)		110	689 505	112	689 505	682 105
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET
				1		2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		545 492	575 848	
	Ecarts de réévaluation	124				
	Réserve légale	126				
	Réserves réglementées*	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131				
	Report à nouveau	134				
	Résultat de l'exercice	136		(39 297)	(30 356)	
	Provisions réglementées	140				
Total I		142		506 195	545 492	
Provisions pour risques et charges		Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		85 451	53 961	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169		77 858	82 653	
	Produits constatés d'avance	174		20 000		
Total III		176		183 310	136 614	
Total général (I + II + III)		180		689 505	682 105	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise Association ADGCF

		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
		13 1 0 8 2 0 1 9		13 1 0 8 2 0 1 8	
		1		2	
A - RÉSULTAT COMPTABLE					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * dont export et livraisons et livraisons intracommunautaires	209		210	
	Production vendue { biens services * }	215		214	
		217	13 500	218	378 333
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée *			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	30 000
	Autres produits			230	158 103
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	566 437
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stock (marchandises) *			236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240		
Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242	365 898	
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	403	244	1 450	
Rémunérations du personnel *			250	167 430	
Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	71 945	
Dotations aux amortissements *			254		
Dotations aux provisions			256		
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262		
	260				
Total des charges d'exploitation (II)			264	606 723	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	(40 286)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	711	
	Produits exceptionnels (IV)		290	354	
	Charges financières (V)		294	11	
	Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		300	65
		348			50 333
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)			310	(39 297)
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	314	39 297
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles *		322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)		324		
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330	170
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
	Déductions	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986		987
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981		989	
Divers dont ZFA (44 quaterdecies)		345		344	
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"			655		
Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)				127	
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)				991	
Pôles de compétitivité hors ClCE (art 41 undécies)			990		
Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)			992		
			350	1 114	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	354	40 241
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)		356		
	Déficits antérieurs reportables : *30.....46 dont imputés sur le résultat :			360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	372	40 241

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : Association ADGCFNéant *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490		492		494		496		
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL		570		572		574		576		
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme				
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)			579		Régularisations	590	583	594	595	
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)								591		
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Association ADGCF

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations		Reprises				
Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
Terrains	710		715		2		
Constructions	720		725		3		
Inst. techniques matériel et outillage	730		735		4		
Inst. générales agenc. am. divers	740		745		5		
Matériel de transport	750		755		6		
Autres immobilisations corporelles	760		765		7		
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES				III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	30 461	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995	
Déficits imputés		983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)		996	
Déficits reportables		984	30 461				
Déficits de l'exercice		860	40 241				
Total des déficits restant à reporter		870	70 702				

IV DIVERS							
Primes et cotisations complémentaires facultatives						381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *						380	
N° du centre de gestion agréé						388	
Montant de la TVA collectée						374	87 033
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378	25 789
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

5

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Association ADGCF				Néant <input type="checkbox"/> *		
Exercice ouvert le : 01/09/2018		et clos le : 31/08/2019		Durée en nombre de mois		
				1	2	
DECLARATION DES EFFECTIFS						
Effectif moyen du personnel * :				376	4	
dont apprentis				657		
dont handicapés				651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE						
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	378 333	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105		
TOTAL 1				106	378 333	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée						
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	91 420	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143		
Subventions d'exploitation reçues				113	30 000	
Variation positive des stocks				111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	66 683	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153		
TOTAL 2				144	188 103	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)						
Achats				121	289 449	
Variation négative des stocks				145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	75 849	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150		
TOTAL 3				152	365 298	
IV- Valeur ajoutée produite						
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	137	201 139
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).				117	201 139	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE						
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD						
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	x			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		022	378 333	Effectifs au sens de la CVAE *		
		023		4		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026		
Période de référence		024	01/01/2018	160	31/12/2018	
Date de cessation				186		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
41810000 CLIENTS FACTURES A ETABLIR			50 250.20
31/08/2019 IN CFAE PARTICIPATION UE19	7 050.20		
31/08/2019 IN CFAE EIFFAGE UE19	4 800.00		
31/08/2019 IN CFAE PARTENARIAT 19 EDF	30 000.00		
31/08/2019 IN CFAE PARTENARIAT SMC2	8 400.00		
44870000 ETAT PRODUIT A RECEVOIR			30 000.00
31/08/2019 IN PAR SUBVENTION	30 000.00		
COMPTES DE PASSIF			
48700000 PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE			20 000.00
31/08/2019 IN PCA PARTICIPATION ADCF 2019		20 000.00	
40810000 FOURN FACT NON PARVENUES			31 514.35
31/08/2019 IN FFNP HONFLEUR TRAITTEUR UE19		26 266.75	
31/08/2019 IN CAP HONO COMPTABLE solde trav		2 280.00	
31/08/2019 IN CAP HONO SOCIAL 2019		600.00	
31/08/2019 IN FFNP HONORAIRE SITU 30/04/19		1 200.00	
31/08/2019 IN CAP FORMAT CONT		1 167.60	
42820000 CONGES PAYES			13 876.49
31/08/2019 IN Provisions pour congés payés		13 876.49	
43860000 ORGANISMES SOCIAUX A PAYER			6 045.59
31/08/2019 IN Provisions pour congés payés		6 045.59	
44860000 ETATS - CHARGES A PAYER			276.00
31/08/2019 IN CAP CFE 2018		276.00	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67100000 CHARGES EXCEPTIONNELLES			64.86
27/05/2019 CA MAJORATION RETARD AGIR ARRCO	64.86		
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
77180000 PDT EXCEPTIONNEL S/ OP GESTION			354.00
31/08/2019 OD DETTES ANCIENNES		354.00	



REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPÔTS

La déclaration récapitulative des réductions et crédits d'impôt doit être transmise par voie électronique.

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019									
Dénomination de l'entreprise : Association ADGCF								Néant	
SIREN de l'entreprise			5 0 9 3 9 9 7 8 8				PME au sens communautaire		Cocher la case
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre							Cocher la case		
Dénomination de la société dont les réductions et crédits d'impôt sont déclarés :									
SIREN de la société déclarante									
Dénomination de la société mère :									
SIREN de la société mère									
I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (1)									
CRÉANCES REPORTABLES									
Réduction d'impôt en faveur du mécénat									
Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen									
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total [ligne 1 x 6 %] + [ligne 2 x 9 %] + [[ligne 3 x 6 %] + [ligne 4 x 9 %]] x 10/90 + ligne 5)								1 114	
dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM									
Dont préfinancement									
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt (1) hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM							1	18 574	
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM							2		
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-3 du code du travail. (2)							3		
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail							4		
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés							5		
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE									
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise									
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés									
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage									
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs									
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres cinématographiques ou audiovisuelles (article 220 sexies du CGI)									
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'oeuvres audiovisuelles étrangers									
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés									
Autres créances non reportables et restituables au titre de l'exercice									
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES									
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 undecies A du CGI)									

(1) Les déclarations spéciales des réductions et crédits d'impôt figurants au I ont été supprimées. Le formulaire n° 2069-RCI-SD constitue le seul support déclaratif de ces réductions et crédits d'impôt.

(2) Taux général de 6 % et taux de 9 % pour les rémunérations versées en 2018 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'Outre-mer (DOM).

II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (3)	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôts afférents aux valeurs mobilières	
Autre créances non reportables et non restituables	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	
Autres créances reportables	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE	
Crédit d'impôt famille	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres phonographiques	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social	
III - CAS PARTICULIERS	
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N	
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	

(3) Les crédits d'impôt figurant au II doivent faire l'objet d'une déclaration spéciale distincte du formulaire n° 2069-RCI-SD.

Exercice clos le : 31/08/2019

Dénomination de l'entreprise :	Association ADGCF	N° Siret :	50939978800025
Adresse :	22 Rue Joubert 75009 PARIS		
Ancienne adresse de l'entreprise en cas de changement			

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés :

I - CALCUL DU CREDIT D'IMPOT		ANNEE CIVILE 2018
Montant des rémunérations versées n'excédant pas 2.5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt (reporter le montant cumulé figurant sur le bordereau récapitulatif de cotisation (BRC) ou la déclaration unifiée de cotisations sociales (DUCS) ou la déclaration trimestrielle de salaires (DTS) relatif au mois de décembre ou au dernier trimestre)	1	18 574
Montant du crédit d'impôt (ligne 1 x 6.0%)	2	1 114.00
Montant total des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	3a	
Montant de la majoration prévue à l'article L.3141-30 du code du travail ((ligne 3a x 6 % x 100/90)	3b	
Montant du crédit d'impôt majoré (ligne 2 + ligne 3b)	4	1 114.00
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 7)	5	
Montant total du crédit d'impôt (ligne 2 ou ligne 4 + ligne 5)	6	1 114.00

II - CADRE A SERVIR PAR LES ENTREPRISES DECLARANTES QUI DETIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIETES DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILES				
Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n°SIRET (pour les entreprises)	Montant total du crédit d'impôt	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt (1-2)*3
TOTAL			7	

III - CADRE A SERVIR POUR LA REPARTITION DU CREDIT D'IMPOT ENTRE LES ASSOCIES MEMBRES DE SOCIETES DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILES				
Nom et adresse des associés membres de sociétés de personnes ou groupements assimilés et n°SIRET (pour les entreprises)	Montant total du crédit d'impôt	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt (1-2)*3
TOTAL				

IV - UTILISATION DE LA CREANCE

(S'agissant des sociétés relevant du régime de groupe prévu à l'article 223 A du CGI, la société joint les déclarations spéciales des sociétés du groupe, y compris sa propre déclaration au relevé de solde n° 2572 relatif au résultat d'ensemble. Le crédit d'impôt de chaque société du groupe est porté sur la déclaration n° 2058-CG)

IV - 1. Détermination du montant du crédit d'impôt disponible pour l'entreprise (sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés et entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu):

Montant du crédit d'impôt (hors quote-part de la participation) (report de la ligne 2 ou 4)	8	1 114.00
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement	9	
Montant du crédit d'impôt disponible Reporter en ligne 10: - le résultat du calcul (ligne 8 - ligne 9) s'il est positif; - zéro si le résultat du calcul (ligne 8 - ligne 9) s'il est négatif ou égal à zéro.	10	1 114.00
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (ligne 7 + ligne 10)	11	1 114.00

Cas particulier des sociétés relevant du régime de groupe (à compléter exclusivement par la société mère)

Montant total du crédit d'impôt du groupe (totalisation de la ligne 8 de l'ensemble des déclarations n° 2079-CICE-SD déposées pour les sociétés du groupe)	12	
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement	13	
Montant du crédit d'impôt disponible. Reporter en ligne 14 le résultat du calcul (ligne 12 - 13) s'il est positif, zéro si le résultat du calcul (ligne 12 - ligne 13) est négatif ou égal à zéro.	14	
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation des entreprises dans les sociétés de personnes ou groupements assimilés)(totalisation de la ligne 7 de l'ensemble des déclarations du groupe + ligne 14)	15	

IV - 2. Entreprises à l'impôt sur les sociétés :

Montant imputé sur l'impôt sur les sociétés (dans la limite du montant de l'impôt dû et du crédit d'impôt déterminé ligne 11 ou ligne 15)	16	
Montant restant à imputer sur l'impôt éventuellement dû des 3 années suivantes (cas général) ou dont la restitution (cas particuliers des entreprises nouvelles, jeunes entreprises innovantes, PME au sens communautaire et entreprises en procédure collective) est à demander à partir du formulaire n° 2573-SD	17	

IV - 3. Entreprises à l'impôt sur le revenu :

Reporter le montant du crédit déterminé ligne 6, ainsi que les montants portés en lignes 9,10 et 11 sur la déclaration n°2042-C.

IV - 4. Mobilisation de la créance auprès d'un établissement de crédit

Montant de la créance dont la mobilisation est demandée	18	
---	-----------	--

